École élémentaire Adriatique
13, rue de l'Adriatique
51100 REIMS

03 26 85 14 94

Année scolaire

2020-2021

ce.0511695r@ac-reims.fr

Compte-rendu du conseil d'école
du 6 novembre 2020

Vu les circonstances liées à la crise sanitaire, le Conseil ne se réuni pas en présentiel.
Le conseil est constitué de :
Mme Gappe, Mme Glogowski, Mme Menant, Mme Salmon, Mme Petit, Mme Amghar, Mme Charlier, Mme Hertig, Mme Ikhlef, Mme Thémia, MmeFathi, Mme Kheddam, M. Rousselet, M. Sauvage, M. Bondza, M. Fahmi, représentantes, représentants des parents
M. Ammoura, représentant du conseil municipal
M. Delaporte, DDEN
Mme Bosseler, animatrice périscolaire
Les membres de l'équipe pédagogique

A. Bilan de la rentrée.

Élections, installation du nouveau CE:

Elles ont eu lieu le 9 octobre 2020.
16 représentants ont été élus : 12 titulaires et 4 suppléants.
Sur les **449** inscrits, on compte **189** votants avec **46** bulletins nuls.
Le taux de participation est en légère baisse en comparaison de celui constaté l'an dernier avec moins de votes nuls en proportion **(52,34%)**
Merci aux parents pour la mise sous enveloppes et le dépouillement.
Les chiffres sont similaires à ceux de l'an dernier.

effectifs :*(à la date du conseil)* ***286 Les effectifs sont stables (- 2 élèves par rapport à l'an dernier à cette époque).***

nombre d'élèves par niveau

Cp : **53**
Ce1 : **53**
Ce2 : **59**
Cm1 : **60**
Cm2 : **61**

Par classe

CP : 23 élèves
Mme LEGRAS

CP : 23
Mme BERANGER

CP CE1 : 8+15=24
M. MATHIEU

CE1 : 21
Mme DE BERCHEM

CE1 CE2 : 16+7=23
Mme PETEL

CE2 :26
Mme EPHRITIKHINE et Mme CANIVE

CE2 inter : 27
Mme LAMAZE

CM1 : 23
Mme CANIVE et M. CHABROL

CM1 i : 26
Mme BINET

CM1 CM2 : 12+11=23
Mme CHAUVIN

CM2 : 25
Mme ASSIH

CM2 i : 25
Mme ROY

protocole sanitaire :

- Un protocole allégé était en vigueur depuis la rentrée. Une attention particulière restait de mise en matière de gestes barrières et de traçabilité des éventuels cas contacts.
  Les classes sont regroupées par 2 dans les espaces de la cour et les temps de récréation sont séparés (cycle 2 puis cycle 3) avec 15 minutes entre chaque pour éviter les croisements d'élèves.
- Il a été renforcé depuis le 2 novembre avec notamment le port du masque pour les élèves y compris sur les temps de récréation.
  Bien sûr cela n'est plus de mise en cas d'incompatibilité avec l'activité ou le moment de la journée (repas, activités EPS).
  Un nettoyage des surfaces touchées plusieurs fois par jour par les élèves et le personnel est effectué plusieurs fois par jour.
  L'accès aux jeux et bancs extérieurs est autorisé (après nettoyage ou 12 heures de pose).
  Sans être totalement interdit, le brassage des des élèves de groupes différents doit être limité.
  La distanciation d'un mètre entre les élèves est requise, là encore si elle est matériellement possible.
  =>La présence d'une personne préposée au nettoyage dans la journée dans le cadre du protocole est mise en place.
  => Sentiment des enseignants : les élèves semblent accepter le port du masque sans trop de difficulté. Dans l'ensemble, les parents fournissent bien un masque à leur enfant.
  =>un stock de masques « enfant » a été fourni par l'Éducation nationale et surtout par la mairie : ils sont destinés à n'être donnés qu'en solution de secours.
  =>Question de parent :
  Une certaine inquiétude est partagée par quelques parents à propos du port du masque. Selon ce qui se dit sur certains réseaux sociaux notamment, il pourrait y avoir un effet néfaste sur la santé des enfants. Une « déclaration de responsabilité » d'origine inconnue et sensée être donnée aux enseignants qui demandent le port du masque aux élèves circule. .
  Que compte faire l'école ?
  Réponse :
  Nous ne ferons qu'appliquer au mieux le protocole.
  Nous devons aussi faire la différence entre ce qui pourrait être assimilé à de l'information non sûre, voire de la désinformation et une inquiétude légitime des familles.
  Nous prendrons en compte cette inquiétude des familles et surtout le bien être des enfants : si un enfant a besoin de « respirer » quelques instants, nous lui en donnerons la possibilité sans aucune hésitation.
  Si en plus un enfant ne doit absolument pas porter le masque pour diverse raison, un certificat médical suffira.
  Des appels à ne pas mettre les enfants à l'école circulent et ils n'ont heureusement pas été suivis.

Venue des officiels :

M. le Maire, M. le Sous-Préfet, M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et de nombreux membres du conseil et des services municipaux ont choisi notre école pour leur visite rituelle de rentrée des classes. Ce fut l'occasion d'une rencontre avec quelques parents délégués.

- **Sécurité :**

  PPMS : Un exercice « intrusion » doit être effectué avant la fin de la période
  =>Remarque de parent :
  La présence de la police municipale aux moments des entrée et des sortie est souhaitée.

B. Vie de l'école :

Projets communs:

Certains ont dus être reportés ou annulé. Nous tenons à les maintenir à chaque fois que cela est possible, car nos élèves en ont besoin.

- **Rentrée en musique.** Annulée.
- **ETAPS** : ils ont commencé, car les gymnases restent accessibles aux classes (mais pas les vestiaires). Chaque classe bénéficiera d'une session (du 14/09 au 18/12, du 18/12 au 2/04 ou du 2/04 au 2/07) « gymnastique » pour le cycle 2 et « jeux de raquettes » pour le cycle 3.
- **Piscine :** pour le cycle 3, session 1 du 14/09 au 5/02, session 2 du 8/02 au 2/07. Les piscines ont dû fermer suite à la mise en place du second protocole. Après validation, elles pourront ouvrir à nouveau (réouverture effective depuis le 9/11.

projets des classes :

- **projet école et cinéma** pour le cycle 2 : arrêté pour l'instant.
- **primé des écoliers** : pour plusieurs classes de cycle 3. Les élèves auront 5 livres à lire, ils devront voter pour élire l'auteur lauréat de ce prix littéraire. L'organisation sera adaptée cette année.
- **Projet « Babelio »** pour des élèves de CM2. C'est un travail autour de la lecture mené en lien avec le collège Schuman.
- **PAG arts** : reprise d'un projet entamé l'an dernier autour des œuvres d'arts dans notre environnement.
- **Vendée globe :** projet transdisciplinaire suivi par des classes de tous les niveaux.
- **Section inter :** nous accueillons une assistante d'Anglais originaire d'Inde.

Dates à retenir :

- 20 novembre : photo de classe
- Festival du livre. : Annulé cette année.
- Marché de Noël : annulé dans sa forme habituelle.

Équipement informatique :

Installation prévue de deux TNI (un fin novembre, l'autre en 2021).

travaux :

- projet école : Cela prend du temps, mais c'est terminé au 2e étage.

Cela améliore le quotidien.
Le travail a commencé au premier dans 2 classes et le faux plafond du couloir a été posé avec de nouveaux luminaires.
Il reste beaucoup de choses à faire.

- **Les extérieurs :** un important travail a été effectué : le « plateau » a été totalement revu avec l'agrandissement de l'espace végétalisé (cette espace pourra être aménagé en tenant compte de nos attentes).

=> **Une solution pour masquer visuellement la l'avenue du l'Europe serait très utile et sécurisante (haie végétale comme en maternelle?).**

entretien de l'école

Les problèmes subsistent tant dans les classes que dans les parties communes.
A lister et faire à nouveau remonter.

Vote du règlement intérieur :

Pas de remarque.

C. Point périscolaire :

Organisation.

La mise en place du protocole sanitaire a transformé le périscolaire. Les enfants restent par classe tout au long de ces temps d'accueil.

- Accueil du matin : 7h30 à 8h20. 3 animateurs pour l'encadrement. Pas de Changements particuliers par rapport à l'année précédente. Effectif : entre 25 et 32 enfants présents à l'accueil.
- Pause méridienne : restauration scolaire avec 2 services. 9 animateurs pour l'encadrement. Effectif entre 165 et 176 enfants. Mise en place rapide cette année, tous les animateurs étaient présents dès septembre.

En dehors du temps de restauration c'est essentiellement un temps libre qui leur est proposé avec proposition d'activité/jeux pour ceux qui le souhaitent.

- Accueils du soir :
- 16h30 à 17h 45 : Temps des activités ou temps devoir après le goûter apporter par les enfants. 8 animateurs dont un spécialisé tous les soirs. Effectif variable entre 95 et 105 enfants présents selon les jours.
- Activités proposées : Petits jeux collectifs, tennis, jeux de société, rugby, yoga, dessin, expression corporelle, activité manuelle, gymnastique, athlétisme, jeux sportifs, théâtre, pixel'art
- Temps devoir les lundis et jeudis à partir du niveau CE2.

Temps forts.

- **Semaine des arts :** semaine du 12 au 16 octobre sur l'ensemble des écoles de la ville de Reims. Thème du secteur périscolaire : « Vivre ensemble ». Nous avons proposé de le faire à la méthode de Keith Haring. Participation de tous, enfants et adultes des écoles (maternelle, élémentaire, enseignants, Atsem, AVS, gardien, animateurs, agents de cantine…)
- **Petit déjeuner solidaire**. Proposé aux classes de CM1 (M. Chabrol et Mme Canivé ; Mme Chauvin ; Mme Binet) avec l'association Artisans du Monde. La notion de commerce équitable est abordée tout en dégustant des produits issus de ce commerce.
- **Journée à Villers Allerand** : les classes de Mme Legras (CP) et de M. Mathieu (CP-CE1) ont passées une journée à la découverte de la forêt le 18 septembre.
- D'autres temps fort seront proposés au cours de l'année (nuit de la lecture, semaine des jeux…).

D. OCCE, coopérative scolaire :

CRF de la coopérative scolaire 2019-2020 fourni par Mme Assih et validé par l'OCCE.

Compte de fonctionnement général du 1/09/2019 au 31/08/2020			
CHARGES		**PRODUITS**	
Achats de produits pour cession	11 652,83	Ventes de produits pour cession	150702,52
Assurances versées	75,25	Produit des activités éducatives	21 348,76
Charges des activités éducatives	21 873,32	Subventions (État, collectivités locales)	1 100
Cotisations versées à l'OCCE	662,20	Subventions d'associations	210
Autres charges courantes	132,70	Autres produits courants	1 148,21
Charges exceptionnelles	54,00	Participation volontaires des familles	1 764,20
Achats de bien durables	357,92	Intérêts reçus	0,00
		Produits exceptionnels	26,00
TOTAL DES CHARGES	**34 808,22**	**TOTAL DES PRODUITS**	**41 273,69**
Résultat de l'année : 6 465,47			

Signature:H. Chabrol

Prochain CE :
Vendredi 12 février 2021, 18h00.